

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail 1er avril 2016

Les décisions du médecin du travail enfin suivies d'effet !

A la demande du SNUP,
le CHSCT va désormais vérifier que les préconisations
et recommandations de la médecine du travail sont
bien suivies d'effet.

C'est une revendication de longue date portée par le SNUP que de contraindre l'administration à suivre les préconisations du médecin du travail.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises, à l'aide malheureusement d'exemples précis, pour dénoncer les pratiques inadmissibles des services RH, comme celui de la gestion du temps, refusant de suivre les préconisations du médecin de prévention.

Dérogations horaires, aménagements du temps de travail, mi-temps thérapeutiques, autant de décisions du médecin soumises au « bon vouloir » de l'administration et des agents se voyant retirer leurs journées de salaire !

Grâce à la pugnacité du SNUP et de ses élus, les décisions des médecins du travail et de prévention vont enfin devoir être appliquées.

Ainsi, lors du CHSCT du 1er avril, 2016, ses membres devaient se prononcer notamment sur le programme d'actions de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail dans l'Etablissement Public pour 2016.

Il s'agit en fait ici, de lister des actions et de suivre leur mise en œuvre avec un qui fait quoi.

Le programme 2016 compte 5 axes, qui se subdivisent en 16 objectifs comptant en leur sein 35 actions au total.

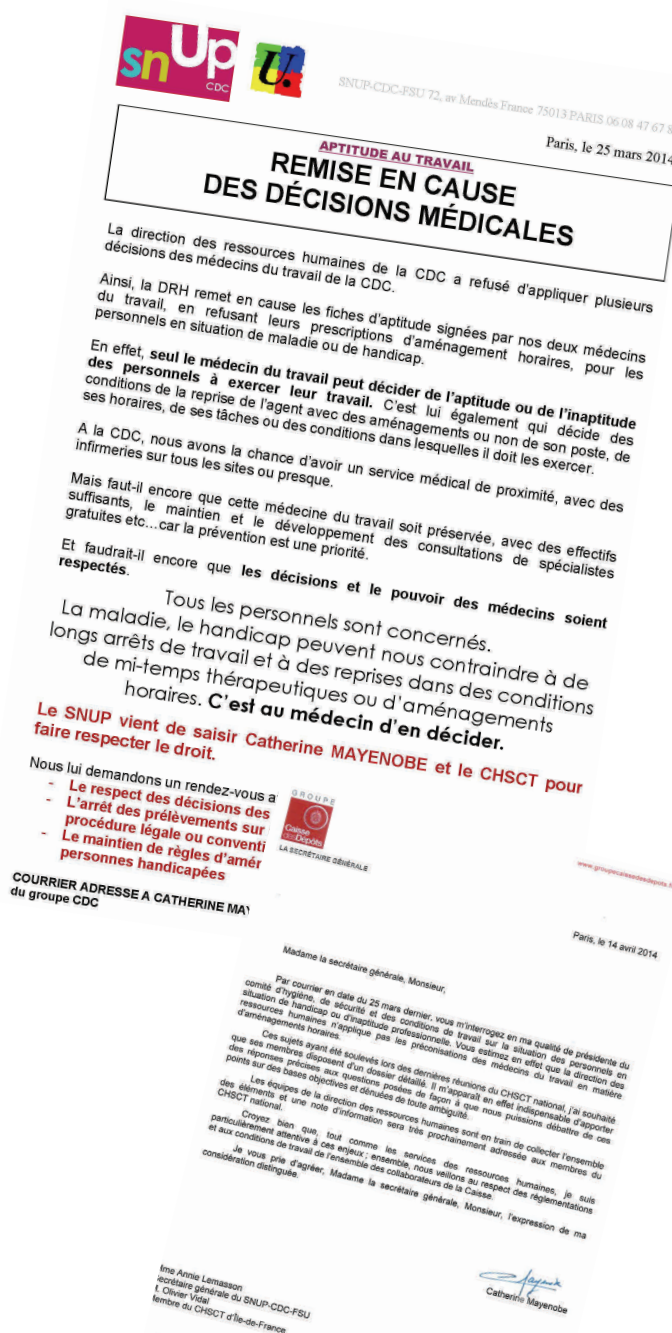
Par exemple l'axe 4 s'intitule : « Prévention des risques professionnels » Il compte 6 objectifs qui se déclinent en 11 actions.

Parmi ces objectifs figurent « le suivi des visites médicales ».

Aussi, le SNUP a demandé, dans l'objectif 7 relatif au « **suivi des visites médicales** » une action supplémentaire : « **Vérifier que les préconisations et recommandations de la médecine du travail soient bien suivies d'effet** ».

Cette demande a été acceptée par la présidente, Catherine Mayenobe et viendra donc s'insérer en lieu et place de l'action 19 ex « fiabiliser les données utilisées par le service médical ».

Au SNUP, on ne renonce pas et ça peut tout changer



C'est une très bonne nouvelle pour les personnels, pour nos médecins de prévention qui retrouvent leurs prérogatives et pour notre médecine du travail qui offre un véritable service public de santé au travail, ne demandant qu'à être développé.

ASSEMBLEE GENERALE DES PERSONNELS Sous haute surveillance -Souriez vous êtes filmés !



6 avril 2016

CHSCT—01/04/2016 suite de la page 1

UN PEU DE SERIEUX ET D'EFFICACITE

Dans le programme d'actions du CHSCT pour 2016 soumis à approbation, le 1er avril, figurait une action intitulée « **Poursuivre la négociation d'un accord QVT en 2016** »

Le SNUP a demandé que celle-ci devienne :
« **aboutir à un accord QVT en 2016** »

En effet, on ne va passer notre vie à négocier un accord QVT !

La négociation d'un accord QVT (ou autre) n'est pas en soi un programme d'action, c'est, pour le personnel, la déclinaison concrète des avancées issues de cet accord, qui constitue ce programme d'action.

Des perspectives pour 2016

La direction aura du mal à faire moins bien que 2015, car le bilan du programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail a été désastreux

Aucune action forte aboutie :

lutte contre le RPS, fiabilisation des données médicales (en cours depuis 4 ans, mais en traitement maintenant), mise en place du document unique nouveau reporté en 2016...

Ce bilan a conduit à un vote CONTRE unanime des syndicats.

Grosse claque pour la direction...

il va vraiment falloir qu'elle aboutisse en 2016....

ANNONCE DES RESULTATS DU GROUPE CDC

Pour saluer l'annonce des bons résultats du groupe CDC, les organisations syndicales ont invité les personnels en Assemblée Générale.

Le but : montrer au directeur général notre détermination pour obtenir l'ouverture de négociations sur les rémunérations et une prime exceptionnelle significative à l'occasion du bicentenaire.



Nos rémunérations sont bloquées depuis 2010 ! Le dégel timide du point d'indice annoncé par le gouvernement demeure toujours nettement insuffisant. Chez les salariés la NAO n'a abouti à rien ! **Il est donc grand temps que les résultats financiers de la CDC profitent également à ceux qui en sont les auteurs.**

Pourtant, le Directeur Général reste sourd à nos demandes. Il a, semble-t-il, préféré nous offrir une tablette numérique.

Pour le SNUP, s'il est toujours sympathique de recevoir un petit cadeau, nous considérons que **la reconnaissance de notre travail s'exprimera encore mieux par une expression monétaire sonnante et réverbérante sur le salaire, le traitement ou l'intéressement.**

C'est pourquoi, mercredi 6 avril les syndicats UNSA, CGT, SNUP, CFDT, FO et CFTC réunis en intersyndicale du groupe CDC ont choisi de remettre au Directeur Général des dizaines de tablettes en chocolat pour lui rappeler nos revendications sur le pouvoir d'achat et la demande d'une prime uniforme pour tous.

Les syndicats devraient se réunir à nouveau le vendredi 8 avril pour examiner les suites à donner.